

Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

Fonds régions et ruralité – volet 2



10 avril 2024

Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

Fonds régions et ruralité – volet 2

Au printemps 2020, le gouvernement du Québec signait avec la MRC de La Mitis une entente relative au Fonds régions et ruralité -volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Le but de ce Fonds est de permettre à la MRC d'assumer sa compétence dans le soutien au développement local et régional. Pour ce faire, elle a mis en place des politiques de soutien favorisant la réalisation des objets ciblés dans l'Entente soit : la mobilisation des communautés, le soutien à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Plus précisément, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, la MRC a adopté un plan stratégique faisant état des priorités d'intervention sur lesquelles elle désire agir.

L'année 2023 a vu une reprise lente des activités à la suite de la période COVID19. Bien des obstacles étaient toujours présents et se sont fait particulièrement ressentir au niveau de la mobilisation et de l'engagement. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour permettre la réalisation de certaines activités et encore une fois, la communauté mitissienne a démontré sa capacité de résilience face aux différents défis. Ainsi, malgré la situation difficile, bien des activités et initiatives ont quand même été mises de l'avant.

Avec plus d'un an après l'arrivée importante d'un nouveau groupe d'élus et d'élues avec la tenue des élections municipales en novembre 2021, plusieurs discussions ont eu lieu pour l'avancement de différents projets. Cette cohorte représente un peu plus de 50 % du nouveau Conseil de la MRC. Ainsi, plusieurs nouvelles personnes travaillent et apportent leur expertise pour permettre à l'ensemble de la communauté mitissienne de rebâtir et innover de plus belle pour assurer un développement cohérent selon les principes de développement durable et ce, par la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destiné aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Ce rapport dresse donc les activités tenues et financées à partir de l'entente. Il est présenté en trois sections soit :

1. Bilan des activités par priorités d'intervention ;
2. Liste des aides consenties ;
3. Délégation à Mitis en Affaires.

1) Bilan des activités par priorités d'intervention

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités réalisées au cours de la période visée, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, selon les priorités d'intervention et le montant du Fonds Régions ruralité (FRR) qui y a été affecté.

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
Renforcer notre gouvernance	Favoriser la collaboration et la concertation MRC/ municipalités dans un esprit de cohésion régionale	Maintien d'une offre de service en communication	89 678 \$
		Adhésion au soutien d'une plateforme de concertation régionale	20 000 \$
Développer et promouvoir notre potentiel attractif	Affirmer et renforcer notre histoire et identité culturelle	Partenaire de l'entente territoriale avec le CALQ	15 000 \$
		Projets réalisés dans le cadre de l'entente de développement culturel 2022-2024	30 524 \$
		Politique de reconnaissance des organismes culturels	15 000 \$
	Maintenir et bonifier notre développement récréotouristique à l'année	Soutien au Parc régional de la rivière Mitis	104 529 \$
		Mise en place d'un parc régional du Mont-Comi	2 000 \$
Assurer une gestion responsable de nos ressources	Assurer le maintien et l'optimisation du potentiel agricole et forestier	Soutien au développement agroalimentaire	113 352 \$
		Soutien à ARTERRE	2 000 \$
	Protéger et mettre en valeur les paysages, le patrimoine et les milieux naturels	Entente sectorielle espèces exotiques envahissantes	5 000 \$
	Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans		

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
Assurer une vitalité de nos milieux	l'aménagement de leur territoire	Soutien à l'aménagement	155 000 \$
		Soutien à l'administration	50 000 \$
	Soutenir les municipalités et les communautés dans leur développement économique, culturel et social	Soutien au développement culturel	87 993 \$
		Soutien à l'entrepreneuriat	520 000 \$
		Soutien au développement rural	156 039 \$
		Soutien à la démarche MADA et stratégie jeunesse	42 294 \$
		Soutien à l'immigration	30 423 \$
		Soutien aux médias communautaires, en sécurité alimentaire et en travail de rue	55 000 \$

2) Liste des aides financières consenties

Dans cette section, nous présentons les aides financières qui ont été consenties à des organismes. Celles-ci sont réparties selon deux tableaux. Le premier tableau énumère les organismes ayant bénéficié d'un octroi financé par l'entremise de la politique de soutien aux initiatives régionales. Le deuxième tableau présente les projets ayant reçu une aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux initiatives culturelles.

Le tableau suivant présente les projets qui ont reçu une aide financière de la MRC de La Mitis dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives régionales.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
COSMOSS de La Mitis	Soutien au camp de jour	5 000 \$
Parc régional de la rivière Mitis	Support aux activités du parc	15 000 \$
Éco-Mitis	Haies brise-vent	4 000 \$
Centre d'action bénévole	Journée des bénévoles	3 000 \$
Sûreté du Québec	Policiers cadets	7 000 \$
URLS	Transports des jeunes athlètes	2 000 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier du Fonds de soutien aux initiatives culturelles.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Mist'Art	Activités à l'école du Mistral	5 000 \$
Culture Bas-Saint-Laurent	Gala régional de la culture	5 000 \$
Album du CLAC	Création d'un album	10 000 \$
Bibliothèque de Sainte-Angèle	Atelier d'écriture	5 000 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier de la Politique de soutien au développement agroalimentaire.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
CFP de La Mitis	Voyage en France pour les étudiants	2 500 \$
Mission Noisette	Mission en Ontario	2 930 \$

3) Délégation à Mitis en Affaires

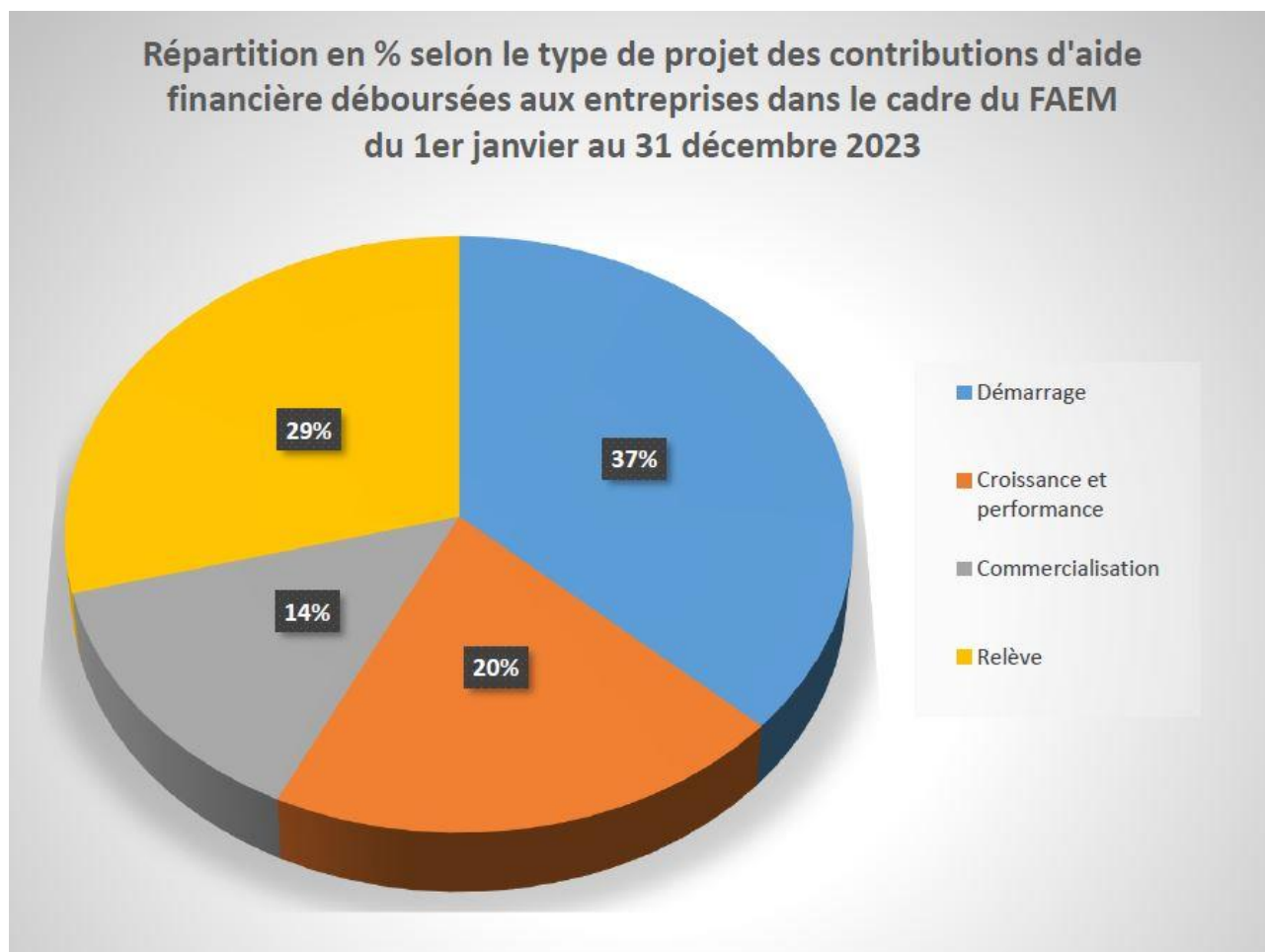
La MRC a signé une entente avec Mitis en Affaires et lui conférant ainsi le mandat en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat local.

Par ce mandat, Mitis en Affaires (CLD) prend donc toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale. À ce titre, il doit aussi agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire.

Ainsi un montant de 520 000 \$ a été octroyé à Mitis en Affaires pour son fonctionnement. De par son mandat, Mitis en Affaires réserve une partie de cette enveloppe pour un soutien direct

aux entreprises par le biais du Fonds d'accompagnement des entreprises de La Mitis (FAEM)¹. Le total du montant octroyé aux projets est de 58 406 \$

PORTRAIT GLOBAL DES PROJETS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LE FRR-VOLET 2 DU 1er AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2023



Total des contributions 2023 : 58 406 \$

Conclusion

Ce bilan témoigne de l'engagement de la MRC de La Mitis en faveur d'un développement local et régional fort. De plus, il démontre une culture de concertation puisque les acteurs du milieu sont invités à être parties prenantes des différentes priorités d'intervention. Bien que la MRC de La Mitis soit l'organisme désigné par le gouvernement pour la gestion et la mise en œuvre de l'entente, elle reconnaît l'importance et le rôle de l'ensemble des partenaires pour un développement cohérent qui bénéficiera à tous.

¹ Afin de respecter la politique de confidentialité signée avec les entreprises, seul le secteur d'activité est mentionné.